



Poursuivre des études de droit à l'étranger

publié le **05/01/2009**, vu **69279 fois**, Auteur : [Corentin Kerhuel](#)

Conseils pratiques, avis, questions sur la poursuite d'études de droit à l'étranger, notamment en Grande-Bretagne, un pays de Common law.

Introduction

Vous avez dans l'idée de poursuivre des études à l'étranger ? Vous vous posez des questions sur le bien-fondé d'un tel voyage ? Faire du droit à l'étranger, pourquoi pas vous ? Vous êtes intéressé par les langues ? Cet article est fait pour vous.

Etudiant en droit à South Bank University, à Londres, je souhaite ici partager mon expérience pour que ceux qui se préparent à partir ou qui envisagent un tel voyage puissent se faire une idée sur les études de droit à l'étranger.

Pourquoi partir

Une expérience à l'étranger ?

Il faut d'abord se poser la question, cela correspond-il à mes attentes ? En effet, s'il est courant de dire en France que l'un des grands manques des juristes est la connaissance des langues étrangères, force est de constater que dans bon nombre de professions juridiques, la connaissance d'une langue supplémentaire n'est pas obligatoire, elle est seulement chaleureusement recommandée !

Ainsi, étudier le droit à l'étranger nécessite un attrait pour le droit étranger en question, le droit international, le droit comparé, la langue, la culture du pays. C'est avant de partir qu'il faut réfléchir aux débouchés. Quelle orientation donner à ma carrière ?

Où partir

La destination est bien sûr une question de choix personnel : attrait par la langue, par le pays, par sa culture juridique. Choisir son université ? S'il est intéressant de choisir une université la plus reconnue possible, le choix des matières est à faire passer en premier. En effet, c'est le choix des matières qui décide de votre orientation future. Le niveau de l'université n'est que secondaire. Quelle différence entre avoir d'excellents résultats dans une "mauvaise" université ou de mauvais résultats dans une université "excellente" ? La chose primordiale reste le choix des matières étudiées.

Quelles matières étudier

Comment choisir ses matières ? C'est là une question de goût personnel. Des matières à éviter ?

Oui, certainement, celles qui ne vous serviraient pas dans une future carrière. Ainsi votre projet professionnel est à définir le mieux possible avant le départ, même s'il n'est pas interdit de se laisser des portes ouvertes. Si vous partez après la licence, vous choisirez sûrement le master qui correspond le plus à vos attentes. Quant à un départ en licence, il est à conseiller de choisir les matières essentielles à la compréhension juridique du pays : système juridique, droit constitutionnel, droit civil, droit pénal, ainsi que les droits des branches qui vous intéressent.

La langue

Evidemment, partir à l'étranger sous-entend connaître une langue nouvelle. Une bonne connaissance de celle-ci est nécessaire, quant au vocabulaire juridique, il pourra s'apprendre sur place, après tout vous serez là pour apprendre !
Anglais, allemand, espagnol, chinois, russe, tout est possible !

Une question se pose, peut-on envisager d'aller suivre un master anglophone dans un pays qui ne l'est pas ? Bon nombre de pays proposent des formations dans une langue qui n'est pas la leur. Cela peut être l'occasion d'apprendre une nouvelle langue, de découvrir une nouvelle culture, et il semble que cela ne doive absolument pas être un frein au départ.

Les études dans un pays de common law

Un nouveau système juridique s'offre à vous ! Bien sûr cela demande une certaine gymnastique d'esprit, on ne répond pas à une question en droit américain comme on y répondrait en droit français. Mais c'est là tout l'intérêt de la chose ! Il faudra s'adapter à tout un nouveau système, et accepter que certaines questions ne se résolvent pas de la même façon qu'en droit français, mais c'est finalement là où l'expérience est la plus riche.

Vous pouvez aussi choisir d'aller étudier le droit international à l'étranger. Cela sera un grand plus sur un CV, si le droit international est la branche qui vous intéresse, il semble qu'une telle expérience soit aujourd'hui incontournable.

Les débouchés

Bien qu'étant potentiellement un frein aux études de droit français, il semble qu'étudier le droit à l'étranger soit plutôt bénéfique, aussi bien pour quelqu'un qui souhaite poursuivre sa carrière en France, que pour quelqu'un qui souhaite la poursuivre à l'étranger. Il est bien connu que les langues sont une des grandes lacunes des juristes. Juriste d'entreprise, avocat (et pourquoi pas ailleurs qu'en France, ou avec une double compétence !), membre d'une organisation internationale, membre d'une institution publique, les débouchés sont larges et ouverts.

Etudier le droit étranger ?

En partant, il faut avoir conscience qu'on étudie pas le droit de la même façon partout.

L'organisation des études en Grande-Bretagne

La Grande-Bretagne est pour cela un bon exemple. Le commentaire d'arrêt n'y est pas l'exercice favori, et, de toute façon, tous les arrêts sont déjà largement commentés par les juges eux-mêmes. L'approche du droit aussi est différente, bien moins théorique que dans une université française, mais plus basée sur une approche pratique : les Travaux Dirigés pourront être

remplacés par une "Moot Court", où l'étudiant prend le temps d'un instant, la place du juge, de l'avocat, du jury.

Les cours là-bas sont moins nombreux. L'université n'est pas vue de la même façon. Passé le bac (A Level), les étudiants rentrent à l'université en prenant un travail à mi-temps. Les cours sont donc moins nombreux qu'en France. Puis, ils iront travailler quelques années à plein temps, et reviendront plus tard approfondir leurs études à l'université. Ou même, étudier totalement une autre matière ! Ainsi, la moyenne d'âge est souvent plus élevée, et les expériences, plus diversifiées.

L'étudiant qui souhaite devenir avocat par exemple, devra après sa licence, décrocher un contrat d'un an ou plus, dans un cabinet. Encore une fois, l'aspect pratique passe avant la théorie.

Ainsi, l'étudiant n'a que peu de travaux obligatoires à rendre, il n'a que peu de contraintes. Il est libre de son temps, de venir en cours, de préparer ses TDs ou pas. Il sera noté aux résultats. La relation avec les professeurs est aussi différente, si l'élève respecte le professeur, le professeur est là pour répondre aux questions de l'élève. L'apport est réciproque. Le lien est noué, la distance tombe parfois.

Dans la plupart des pays européens on retrouve aujourd'hui le système LMD, une licence en 3 ans, un master en 2, et un doctorat en 3. Aux Etats-Unis, le jurisdctor représente cependant 4 années d'études, et bien souvent, il faudra avoir décroché un Master 1 ou au minimum une licence, pour aller poursuivre ses études là-bas.

Dépasser le cadre de l'université

Mais choisir de partir, c'est dépasser la simple volonté d'étudier le droit. C'est s'offrir de nouvelles opportunités : travail, rencontres, culture, partir c'est un tout. Un voyage à l'étranger ne sera bénéfique que si l'étudiant a cette volonté d'aller voir plus loin, ailleurs. L'ouverture sera un mot d'ordre. Nouveau lieu, nouvelle culture, nouvelle façon de raisonner. On ne comprend une culture qu'en ne l'ayant vu de l'intérieur, comme le disent certains anthropologistes. Pourquoi ne pas totalement s'immerger dans une famille, un travail, une activité ?

Au moment du départ

Partir à l'étranger nécessite une bonne organisation, on ne part pas un an ou plus en dehors de chez soi sans s'y être préparé !

Le coût

Bien sûr, c'est un élément essentiel, partir a un coût. Il sera très utile de se renseigner sur les bourses du pays de départ ou du pays d'accueil. Il semble qu'il faille voir des études à l'étranger non pas comme un coût, mais comme un investissement sur l'avenir. Certains n'hésiteront pas à obtenir un prêt pour poursuivre cet objectif. Mais la mauvaise surprise peut toujours être au rendez-vous, aussi est-il fortement conseillé de bien calculer son cou(p/t)avant le départ !

Que préparer

La réponse à cette question est relativement simple : tout ce qu'il vous est nécessaire ! L'université d'accueil, le logement, les papiers administratifs, ce que vous trouverez sur place et ce qu'il vous faudra amener, l'organisation du départ (accessoirement, du retour), l'arrivée, le

matériel nécessaire (prévoir un budget pour cela en début d'année), les questions bancaires, etc. !

Les papiers administratifs

Une liste peut ici être relativement utile, il faudra prendre en considération

- Les papiers de l'université d'accueil (inscription, bourse,...)
- Les papiers de l'université de départ s'il en est une (idem)
- Les papiers bancaires (nécessaires à l'ouverture d'un compte)
- Les papiers pour un logement
- Les papiers d'identité
- Les papiers d'assurance (maladie, responsabilité civile, ordonnances,...)
- Les papiers de voyage (faut-il un visa,...?)

On conseillera à chacun de scanner ses papiers les plus importants et de les envoyer dans sa propre boîte mail, moyen le plus sûr d'avoir toujours une copie des papiers les plus importants si ceux-ci devaient être perdus !

Le retour

Comme il a déjà été dit, il est préférable d'avoir une idée sur son retour avant même son départ : quand, quelles études pour la suite,... Histoire de ne pas se retrouver à l'étranger avec une question existentielle sur son avenir sans avoir les moyens à sa portée pour y répondre ! Certains devront se méfier du mal du pays, et il faut pour cela bien réfléchir à son départ; plus le retour sera lointain, plus le mal du pays pourra être important ! Ce serait dommage de rentrer dans son chez soi seulement quelques semaines ou mois après le départ !

Un retour ?

Mais faut-il vraiment rentrer ? Une fois sur place, peut-être que l'attrait ou le coup de foudre sera si fort que vous y resterez ! Et pourquoi pas ! 3 ans, 5 ans, 10 ans, tout est possible ! Et il est parfaitement possible pour un étudiant français, d'obtenir un diplôme d'avocat dans d'autres pays de l'Union Européenne, ou dans certains Etats des Etats-Unis ! Faire carrière à l'étranger, pourquoi pas ? On notera cependant que passer moins d'un an à l'étranger ne sera pas forcément bénéfique, ne partir qu'un semestre laisse à peine le temps de s'habituer ! Un départ d'une durée minimum d'un an est vivement conseillé.

Une fois sur place

Au moment de l'arrivée, l'agenda des choses à faire se bouscule, et la langue, le lieu, les coutumes, ne vont pas vous faciliter la tâche. Autant se renseigner avant de partir sur les tâches qui vous attendent à l'arrivée !

Démarches

Comme pour les papiers, on pensera notamment :

- Aux questions de logement
- Aux questions sur l'université d'accueil
- Aux questions sur l'université de départ (attestation d'arrivée, bourse,...)
- Aux questions de santé
- Aux questions bancaires
- Aux questions d'un emploi ?

Logement

Comment choisir son logement ? Le prix sera souvent décisif. Les résidences étudiantes seront bien souvent une bonne solution et vous offriront l'opportunité de rencontrer des gens de tous horizons. Vous pouvez aussi vous tourner vers la colocation, le spectre de l'auberge espagnole ne sera pas loin ! Vous pourrez aussi habiter seul, ou encore, trouver à s'intégrer dans une famille.

Attention de ne pas s'y prendre trop tard pour obtenir une place dans une résidence étudiante ou un quelconque logement ! Toutes les démarches ont leur importance ! Le témoignage d'étudiants partis avant vous pourrait vous être utile.

Emploi

Une fois sur place, pourquoi ne pas se tourner vers un emploi ? Secrétariat juridique, traduction juridique, traduction, call-center, barman, employé d'hôtel, conseil juridique, les opportunités sont multiples ! Cela vous immiscera d'autant plus dans la vie du pays, vous offrira une ressource complémentaire, ou bien tout simplement une expérience bienvenue sur un CV !

Toutefois, faut-il encore que vos études vous le permettent. Si une expérience à l'étranger peut-être grisante, attention aux examens !

Culture et vie à l'université

L'université qui vous accueille, vous proposera très certainement des activités ou des possibilités multiples. A faire rougir de honte le français dont l'université de départ ne se montre pas toujours d'un très chaleureux accueil pour ses étudiants étrangers.

Mais en conclusion :

Saisissez les opportunités qui vous sont offertes !

Corentin Kerhuel
Université de Cergy-Pontoise
LLB Law Degree London South Bank University

\Dernières

Image not found or type unknown